



REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Lundi 12 Février 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 février à vingt heures s'est réuni le conseil de la communauté de communes de Londinières à WANCHY-CAPVAL sous la Présidence de Mme Armelle Biloquet.

Nombre de Membres :

En exercice : 33

Présents : 29

4 absents : Mme Camenisch, Mme Ledue, Mme Depoix, M. de Chezelles

BAILLEUL NEUVILLE	Mme CARNET CELINE
BAILLOLET	Mme LERMECHAIN MARYSE
BURES EN BRAY	M. LÉVÊQUE JACKY 
BURES EN BRAY	Mme BRETON CHARLYNE 
CLAIS	M. LEBORGNE VINCENT
CLAIS	Mme CAMENISCH SABINE Abs excusée
CROIXDALLE	M. MARTEL JEAN-PAUL 
CROIXDALLE	M. LEFEBVRE LUC
FREAUVILLE	M. MARTEL CHRISTIAN 
FRESNOY FOLNY	M. DEBURE GILBERT 
FRESNOY FOLNY	M. HAESAERT Médard
FRESNOY FOLNY	Mme CAPLET CORINNE
FRESNOY FOLNY	Mme BEUVAIN ISABELLE 

GRANDCOURT	M. DECHEZELLES ARNAUD absent excusé
GRANDCOURT	M. ROBIN EMMANUEL
LONDINIÈRES	Mme BILOQUET ARMELLE
LONDINIÈRES	M. DUMOUCHEL JEAN-MARIE
LONDINIÈRES	Mme MARTEL RÉGINE
LONDINIÈRES	M. HURARD FRANÇOIS
LONDINIÈRES	Mme DEPOIX MARIE-CLAUDE Abs excusée
LONDINIÈRES	Mme LEGRAND CATHERINE
LONDINIÈRES	Mme WATTELIER NATHALIE
OSMOY SAINT VALERY	Mme BOURGEOIS MARIE JOSE
OSMOY SAINT VALERY	M. LECLERC DAVID absent
PREUSEVILLE	M. VASSARD HERVÉ
PUISINVAL	Mme LEDUE SABINE Abs Excusée
SAINTE AGATHE ALIERMONT	M. PEPIN MARTIAL
SAINTE AGATHE ALIERMONT	M. MOREL JEAN MARC
SAINTE PIERRE DES JONQUIÈRES	Mme BILLER BÉNÉDICTE
SMERMESNIL	M. GRANDSIRE BRUNO
SMERMESNIL	Mme DESBUREAU RÉGINE
WANCHY CAPVAL	M. BOINET OLIVIER
WANCHY CAPVAL	M. TAFFIN GUY

**Pour la commune de Fresnoy-Folny, nous accueillons
Monsieur François DUPUIS,
en remplacement de Madame Isabelle BEUVAIN**

1. APPROBATION DU PV

Le PV du 04 décembre 2023 est approuvé à l'unanimité.

2. PETR – Statut et convention territoriale

Les missions portées par le PETR du Pays de Bray sont les suivantes :

Compétences de base : élaboration du projet de territoire

Compétences particulières :

- le PETR du Pays de Bray constitue le cadre de la contractualisation infrarégionale et infradépartementale des politiques de développement, d'aménagement et de solidarité entre les territoires.
- le PETR du Pays de Bray est compétent en matière d'élaboration, d'animation, de révision et de modification du Schéma de cohérence territoriale (SCoT).

Le conseil accepte les nouveaux statuts.

Délibération 24-001 PETR- Modification des statuts et la convention territoriale
Le conseil communautaire délibère et accepte la modification des statuts et la convention territoriale du PETR.

3. Police de la Publicité

Les maires sont devenus les autorités de police de l'affichage publicitaire à compter du 1^{er} janvier 2024

6 mois de délais pour refuser le transfert à la Communauté de communes

A compter du 1^{er} juillet 2024, l'EPCI dispose d'un délai de 1 mois pour renoncer à cette prise de compétence

Politique investissement :

Mme la Présidente informe l'assemblée qu'elle a demandé un avis au CDCL, M. Charpentier, sur la capacité d'investissement de la communauté de communes.

4. 3F Normandie – projet résidence

Parole à M. Hervé Vassard

Hervé Vassard présente l'étude de faisabilité pour la création d'une résidence dans l'ex-propriété Lormier.

Une négociation est en cours avec 3F Normandie pour le prix du terrain.

La démolition du bâti est à la charge de la communauté de communes. Le conseil approuve cet accord de principe.

5-Mise à jour des commissions et délégations

Suite au départ de Mme Beuvain, les délégations suivantes sont à compléter :

- CLIN : Monsieur Martial Pépin devient titulaire
 - o Suppléant M. Debure

- Syndicat du bassin versant de l'Yères
 - o Titulaires : MM de Chezelles, Debure, Mobas, + Monsieur Robin devient titulaire
 - o Suppléants : Mme Ledue, MM Grandsire, ~~Robin~~, Leborgne + Monsieur JM Morel devient suppléant

C. Carnet a rejoint le Bureau

C Legrand a rejoint la commission de santé - social

F. Dupuis rejoint la commission développement économique.

6- Rapport annuel 2023 PAPREC - Biodéchets

Parole à M. JP Martel

M. Martel expose le rapport annuel 2023 de PAPREC Ikos.

M. Martel informe le conseil que les bacs à biodéchets ont été mis en place à la déchetterie depuis le 15 janvier.

Mme la présidente informe le conseil qu'une réflexion devra être engagée sur le taux de la TOM pour le budget 2024.

7- SDE 76 Cadastre solaire - ZAENR

- Cadastre solaire

Suite au mail de Pierre Lecoutey, Directeur de la Transition énergétique du SDE76, le conseil accepte la convention.

L'élu référent est Mme Charlyne Breton.

Le conseil désigne M. Anger, DGS, comme agent référent.

Délibération 24-0 Convention SDE76 Cadastre solaire

Le conseil communautaire délibère et autorise Mme la Présidente à signer la convention de partenariat pour la mise à disposition d'un cadastre solaire sur le territoire de la communauté de commune.

- ZAENR

Les communes doivent délibérer avant le 15 mars 2024.

8- IFER – Cabinet LEYTON

Contacté par le cabinet LEYTON. Il propose son expertise pour analyser les différents composants de L'IFER. L'imposition forfaitaire des entreprises de réseaux (IFER)

Délibération 24-003 Cabinet LEYTON – Convention de conseil opérationnel chargé d'une Mission d'analyse et de conseil en ingénierie fiscale
Le conseil communautaire délibère et autorise Mme la Présidente à signer la convention de conseil opérationnel chargé d'une Mission d'analyse et de conseil en ingénierie fiscale sur le territoire de la communauté de communes de Londinières.

9- Subventions diverses (asso, SAMU ; SPA, ...)

Commission Association

M. Hervé Vassard informe le conseil que la commission a reçu 11 associations. Le montant total des subventions est de 37120 €

Délibération 24-004 Subvention Associations 2024
Le conseil communautaire délibère et décide d'accorder les montants de subventions suivant le tableau ci-joint, pour l'année 2024.

HBCL	7 500,00 €
Black Stars	850,00 €
Temple fest	1 500,00 €
Sarabande	800,00 €
Syndicat d'initiative	750,00 €
AS Collège	2 000,00 €
Tennis Londinières	3 000,00 €
US Londinières	7 500,00 €
Grenier de la Mothe	2 500,00 €
Ecole de musique	10 220,00 €
Energie Commerciale et artisanale de Londinieres et son canton	500,00 €

BIOMASSE Normandie

M. Hervé Vassard

Le conseil approuve la décision de ne plus adhérer à Bio masse Normandie, et donc de ne pas verser de cotisation.

SAMU Magazine

Le conseil approuve la publication d'¼ de page dans SAMU Magazine

Délibération 24-005 SAMU Magazine

Le conseil communautaire délibère et décide de publier un encart d'un quart de page dans SAMU magazine, soit la somme de 1300 €HT.

SPAD (Fourrière animale)

Le conseil accepte de signer la convention 2024 avec le SPAD.

Délibération 24-006 SPAD- Convention 2024

Le conseil communautaire délibère et décide de signer la convention de fourrière animale, avec le SPAD de Saint Aubin sur Scie, pour l'année 2024. Le montant de l'indemnité est de 5 195€.

10- Maison de Santé – Projet extension

Parole à J. Leveque

Point sur la candidature d'un dentiste.

Point sur les visites de Maison de santé de Blangy et Foucarmont du 30 janvier.

Délibération 24-007 Appel d'offre de Maitrise d'œuvre pour l'extension de la maison de santé

Après en avoir délibéré, le conseil accepte le projet d'extension de la maison de santé de Londinières. Il donne tout pouvoir à Mme la Présidente pour lancer la consultation visant à retenir un maître d'œuvre et ainsi faire procéder à toutes les démarches nécessaires au projet

Appui santé et Medicobus

Présentation de Appui santé et du projet Medicobus.

Une réunion est prévue le 19 février 16h30 Sous-préfecture Dieppe

11- Divers

Dates à retenir

Réunion Bureau ROB le 26 février 18h30

Conseil Com ROB le 04 mars 20 h00 à Londinières

Commission finance le 6 mars 15h30

Conseil Com Budget le 19 mars 20 h00 à Londinières

Visite du SENAT (25 places)

La date du 10 avril est retenue. Les inscriptions sont à envoyer à la communauté de communes.

Mise à jour des statuts du SMAB (Syndicat de Bassin Versant de la Bresles)

Délibération 24-008 Mise à jour des statuts du SMAB (Syndicat de Bassin Versant de la Bresles)

Zone d'activité

M. Vassard expose les points suivants au conseil :

- VIMO projet de bâtiment (294 k€)
- Points Terrains ZA (M. Brocart, M Leconte, M. Dery)
- Point sur les ventes ex-bâtiment SERAPID
- Marché Maitrise d'œuvre : première réunion a eu lieu le 8 février.
- Demande de subvention commune de Wanchy-Capval pour la cuisine de la salle des fêtes
Il n'y avait pas eu de réponse au conseil du 4/12/2023.
Cette requête n'est pas acceptée par le conseil.
- Proposition de la commission Associations : aide financière pour les frais de licence sportive pour tous les jeunes de -18 ans de notre territoire.
Le conseil approuve la poursuite du travail de la commission dans ce sens.
- Projet de construction d'une salle omnisport.

Le conseil approuve la poursuite du travail de la commission.



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H40

De ce qui a été dit, il a été dressé le présent procès-verbal